

nir son opinion, et de ce conflit je tire la conséquence que le problème pourra longtemps encore être livré à la discussion. Cependant il ressort au moins de ces débats que l'érudition contemporaine ne se fatigue pas, qu'elle fournit constamment de nouveaux éléments au développement des études archéologiques, et qu'elle maintient le monde intellectuel dans une heureuse activité, qui contre-balance l'envahissement des intérêts purement matériels.

Paul SAINT-OLIVE.

UNE ÉNIGME ARCHÉOLOGIQUE.

On désire, par l'entremise de la *Revue du Lyonnais*, proposer une énigme à la sagacité des archéologues de notre ville : une maison de la rue Saint-Jean, 52, présente sur la petite moulure qui couronne son rez-de-chaussée une inscription ainsi conçue : *Troius Ausoniam Rutulis dux extulit actis*, le chef des Troyens s'est emparé de l'Ausonie, après en avoir chassé les Rutules. Cette maison, située en face de la prison, et un peu en retrait sur les autres constructions plus anciennes, porte la date de 1778. Sa façade seule a été rebâtie à cette époque, et l'on voit en effet que l'intérieur de cour est de beaucoup antérieur. Quelques personnes pensent attribuer ce vers latin à Virgile ; mais, outre que le latin n'est pas très-virgilien, je crois, après les recherches faites au moyen d'un index très-développé, pouvoir assurer qu'il n'appartient réellement pas au chantre de l'Enéide, et qu'il a dû être composé à l'occasion d'un fait, oublié aujourd'hui. Le propriétaire n'aurait-il pu chasser ses locataires, et se loger à leur place, qu'en démolissant la façade de sa maison, qui probablement était en mauvais état ? C'est ce que l'on ne saurait dire. Il doit y avoir là dessous l'histoire de quelques procès, et il semble que, dans le quartier où ils se jugent, la mémoire des vieux habitants ou les études des jeunes avocats devraient aider à la résolution du problème.

Paul SAINT-OLIVE.